Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 24

Artikel: Petites annales de juin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202375

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

carrures, des gamins de la Solitude les prirent pour une société de cent-kilos. Ces voyageurs cherchaient le chemin conduisant au Château. Un monsieur de belle prestance, qui se rendait précisément au siège du gouvernement, offrit de les y conduire.

Chemin faisant, les casquettes blanches s'annoncèrent comme appartenant au groupe des tireurs des employés du « Louvre », à Paris. Ces messieurs connaissaient personnellement, pour l'avoir vu à plus d'une reprise, au tir de l'Exposition universelle de 1900, à Vincennes, M. le colonel Thélin, « de Berne, député à la Chambre suisse ».

— Je puis même dire que nous sommes devenus d'excellents amis, fit l'un des voyageurs.

— Un homme que sa haute situation n'a pas rendu fier, ajouta un autre.

— Tenez, dit un troisième, je trinquais avec lui comme avec un vieux copain !... Si vous allez à Berne et que vous le rencontriez, rendez-nous, monsieur, le service de lui présenter les hommages de ses bons amis de Vincennes.

Tout en devisant, les tireurs du Louvre contemplent la statue de Davel, s'extasient devant le panorama qui se présente du haut de la terrasse, visitent le Château et sa salle des évêques ; puis, prenant congé de leur aimable cicerone, le prient encore de les rappeler au souvenir du colonel Thélin.

Or leur guide, c'était le colonel Adrien Thélin en personne, notre conseiller d'Etat et président des carabiniers suisses, ainsi que des carabiniers vaudois ! Il a dû bien rire en entendant ces excellents employés du Louvre, des garçons charmants assurément, mais pas physionomistes pour un sou ! H. J.

Prendra !... Prendra pas !...

Un monsieur entre dans un débit de tabac et demande un timbre-poste.

Le monsieur lèche consciencieusement le timbre et l'applique en vain sur la lettre ; impossible de le coller !

Le monsieur s'impatiente.

— Mon té ! que je suis donc étourdie, fait tout à coup la dame ; j'ai donné à monsieur un timbre-poste qu'on a déjà essayé au moins dix fois aujourd'hui, sans jamais pouvoir le faire prendre.

Trouble-fête. — Un pauvre bouquiniste de la Riponne constatait chaque samedi la disparition d'un de ses meilleurs volumes, malgré une attentive surveillance. En désespoir de cause, il plaça cet écriteau au-dessus de son étalage :

Les personnes qui volent mes livres sont priées de les prendre dans la case à **5** *centimes.*

Et nous ?

C'était jour de mariages.

Au pied de la chaire, trois couples, les épouses en robe blanche, le front ceint du grand voile virginal et de la couronne de fleurs d'oranger, les époux, en prosaïque habit noir, attendaient, dans le recueillement, la sanction et la bénédiction du pasteur.

Sur les bancs, derrière eux, la nombreuse cohorte des parents, des amies et des amis, en grande toilette et la joie au front.

Lorsque le pasteur eut terminé son office, remis à chacun des nouveaux ménages la Bible traditionnelle et donné sa bénédiction à l'assistance, les trois couples se retirèrent, accompagnés de leurs parents et amis, qui les félicitaient et leur prodiguaient les souhaits de bonheur et de prospérité.

Le pasteur descendit de la chaire et se dirigea du côté de la sacristie pour y déposer sa robe.

. . . . . .

— Alors !... Et nous ?...

— Et bien oui,... y nous a oubliés.

— Oh ! y a pas, je reste !... On n'est pas mariés.

— Y nous faut aller le rappeler.

— Allons.

Et, ce disant, un jeune homme et une jeune fille, vêtus tout simplement de leurs habits du dimanche et tout seuls, sans aucun cortège, se dirigèrent vers la sacristie.

Le pasteur venait d'enlever sa robe et se disposait à sortir :

— Pardon, mossieu le pasteur, mais je crois que vous nous avez oubliés ! fait le garçon, d'un air timide et tournant son chapeau entre ses doigts.

— Oubliés ! Comment cela ? Etiez-vous dans l'église ?

— Si on y était ! Oui, mossieu, sur le banc à droite ; tout proche de vous.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas remis les formulaires de l'état civil ?

— Ah ! y fallait ?... Mon té, on ne savait pas... Les voici, mossieu le pasteur.

— Ils sont bien en règle. Je n'ai rien d'autre à faire qu'à recommencer.

Le pasteur repassa sa robe, remonta en chaire et bénit le mariage.

— Veuillez estiuser le dérangement, mossieu le pasteur, fait l'époux en prenant congé de l'ecclésiastique, mais on voulait pas s'en aller sans être mariés.

— Oh ! pour ça non, mossieu, ajouta sa compagne. On avait bien été mariés ce matin à l'état civil, mais c'est tout de même pas ça ; c'est pas la même chose.

Pas exigeant. — Mme D. . est allée passer l'été à la campagne.

Un jeune villageois se présente chez elle et lui demande si elle n'aurait pas besoin d'un domestique pour la saison.

— Non, mon ami, lui répond-elle, j'ai amené mes domestiques avec moi.

— Oh ! ça ne fait rien, madame, réplique-t-il, il faut si peu de chose pour m'occuper !

La vie.

On s'éveille, on se lève, on s'habille et l'on sort ;
On rentre, on dîne, on soupe, on se couche et l'on dort.

Petites annales de juin.

1566. — Extrait d'un procès de sorcellerie à Morges :

Etant à la torture pour la troisième fois, a dit et confessé être vrai qu'il y a environ demi-an que, ayant gouverné un enfant à F. Miéville d'Echandens, un samedi au Vêpre au soleil mussant, s'en allant, le dit Miéville pour sa peine lui donna dans un sac un quarteron de blé, lequel il emportait. Et quand il fut au-dessous de Denges vers la planche pour passer la Venoge, il fut « embouché » tellement qu'ayant longtemps tournoyé par là, il ne sut jamais trouver le moyen de passer. Enfin étant fort étonné et tellement ému qu'il était tout en sueur, il mit là son chapeau bas pour signe du lieu où il était, et alla ainsi toute la nuit sans pouvoir jamais mettre bas le blé qu'il portait. Enfin se trouva, au coq chantant, au-dessous de Bussigny et de là s'en alla chez lui à St-Sulpice, puis revint quérir son chapeau là où il l'avait laissé, et le trouva le matin. Et avait opinion que la Claude F., qui a été ici détenue, lui avait causé cela, et pour en être hors de doute, s'en alla à Lausanne, trouver un qui s'appelle le Mauroz (le brun) Verney, qui a aussi un diable familier, qui lui dit que c'était Rolet Chouvet. Dont pour se venger et lui rendre la pareille, fit venir le dit Mauroz à Echandens, lequel par son art fit aller et demeurer le dit Chouvet un jour et deux nuits sur les champs errant d'un côté et d'autre, de sorte qu'il ne savait où il était, se trouva dessus Mollens vers les Raffours au pied de la montagne et donna le dit détenu au dit Mauroz pour sa peine 6 sous. Etc.

(Archives cantonales.)

Aux champs. — ... La vie rurale est la plus saine de toutes, la plus sûre, la plus agréable, la plus virile, si on voulait faire le nécessaire pour développer ses avantages et se donner la peine de les démontrer. Si j'étais de force à piquer les bœufs et à dresser une meule de blé ou de foin, je me croirais un aristocrate, tandis que dans les villes, sous le règne de la machine à feu continu, nous ne sommes que des esclaves. JULES SIMON.

On est poli, ou on ne l'est pas.

Un journal français reçut la lettre suivante. Elle intéresse une question d'élémentaire politesse, qui, chose inconcevable, n'est pas encore résolue pour beaucoup de gens.

Lorsqu'un homme se découvre devant une femme, il faut que celle-ci lui dise de se couvrir, n'est-ce pas ? Mme la baronne Staffe a décrété que l'homme bien élevé doit quand même rester découvert.

Cela, je le sais ; mais c'est autre chose qui m'embarrasse et m'oblige à avoir recours à vos lumières.

Une marchande est-elle une femme ?

Dieu n'a créé qu'une femme, la « Femme » ; seulement il n'avait pas prévu les préjugés du monde civilisé qui placent les castes à différents degrés de l'échelle sociale... et voilà ce que je ne puis résoudre, étant partie intéressée.

Donc, je suis placée tout en bas de la dite échelle ; je suis marchande ; moins que cela, je travaille de mes doigts roturiers et compose des dessins pour broderies, — simple ouvrière.

Ma clientèle est essentiellement féminine ; pourtant il me vient quelquefois des messieurs ; lorsque ceux-ci sont jeunes (je ne le suis plus), s'ils se découvrent — ce qui est rare, c'est le moindre défaut des jeunes gens d'aujourd'hui — je ne dis rien, tout en faisant *in-petto* la réflexion qu'ils sont bien élevés ; mais si un vieillard, voire même un homme entre deux âges, découvre son front plus ou moins dénudé, j'hésite à me croire autorisée, de par mon rang infime, à lui dire : « Monsieur, je vous en prie, couvrez-vous. »

En disant cela, ne serais-je pas ridicule et ne serait-ce pas le traiter d'égal à égale ?

C'est peut-être absurde ce que je vous demande là, et pourtant, bien souvent, cela m'a gênée. Une fois même, je suis devenue rouge comme braise, car un monsieur a souri en m'entendant lui adresser cette formule usuelle.

Des dames étaient dans mon magasin, et je pris pour moi une politesse qui était sans doute pour elles.

Pour m'éviter une semblable bévue ou, enfin, fixer mon indécision, soyez assez aimable pour me renseigner, et daignez agréer...

Votre fidèle abonnée,
X...

Et le chroniqueur à qui fut adressée la lettre ci-dessus d'ajouter :

« Je crois, pour ma part, qu'un homme doit toujours, devant une femme, ôter son chapeau. Ce sont les vieilles traditions de la galanterie française... »

D'accord ! Et, devant une femme, quelle que soit la condition sociale de celle-ci. D'ailleurs, y a-t-il vraiment des « conditions sociales » ?

Le gant. — A propos de la scission entre la Suède et la Norvège :

— Finalement, la Norvège, se jugeant offensée dans la question des consulats, a relevé le gant...

— Dame, le gant... de Suède !